

## APPRÉCIER UN RISQUE ET APPLIQUER LA CONVENTION AERAS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA073	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1015,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 02/07/2025 au 02/07/2025
- Du 05/11/2025 au 05/11/2025

### OBJECTIFS

- Caractériser le risque médical en fonction des critères d'appréciation usuels et tarifer
- Appliquer et traiter les demandes d'adhésion dans le cadre de la convention AREAS (S'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé)
- Appliquer les règles de confidentialité de la sélection médicale

#### **Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Chaque étape du programme fait l'objet d'apports techniques et méthodologiques. Le formateur s'appuiera sur les contrats « Collectifs » et « Vie individuelle » les plus courants et les formalités médicales contractuelles afférentes.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Règles de confidentialité et sélection médicale
  - 1. Déontologie et Code de bonne conduite
  - 2. Cadre juridique (Loi Kouchner)
- B. Convention AERAS
  - 1. Personnes concernées
  - 2. Crédits concernés
  - 3. Droit à l'oubli
  - 4. Confidentialité (RGPD)
  - 5. Questionnaires de santé
  - 6. Evaluation du risques
  - 7. Écrêtement des surprimes
  - 8. Traitement des demandes
- C. Identifier les différents acteurs et leur rôle en sélection médicale
  - 1. Médecin conseil
  - 2. Gestionnaire
  - 3. Rédacteur et tarificateur des contrats
- D. Définir le contenu d'un dossier d'adhésion
  - 1. Recommandations pour la rédaction des questionnaires médicaux
  - 2. Intérêts d'une demande de renseignements médicaux complémentaires ciblée
  - 3. Formalités médicales contractuelles
- E. Connaître les critères d'appréciation
  - 1. Rapport poids / taille
  - 2. Affection déclarée
  - 3. Antériorité
  - 4. Autres critères
- F. Prendre la décision et tarification du risque : mortalité morbidité utilisation des informations médicales

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Souscripteurs  
Régleurs de sinistres

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap** : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1015,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/02/2025 à 00:18